



## La formation fédérale saison 2015-2016

### 3 brevets non hiérarchisés défini en fonction du public :

- Brevet fédéral éducateur école de Rugby (BFER) (jusqu'à la catégorie moins de 12 ans)
- Brevet fédéral entraîneur jeune (BFEJ) (catégorie moins de 14 et moins de 16 ans)
- Brevet fédéral entraîneur (BFE) (catégorie moins de 18 ans et plus)

### Comment obtenir un brevet fédéral ?

2 possibilités, soit :

- 1) En **suivant la formation initiale**
- 2) En remplissant un **dossier de VAEF (validation d'acquis d'expériences fédérales)** : à condition d'être encore en situation réelle d'encadrement au moment de la demande et d'avoir été en situation pendant au moins 3 ans lors des 5 dernières années.

### 1) LA FORMATION INITIALE

**ATTENTION : la formation se déroulera sur 2 saisons : 2015-2016 et 2016-2017.**

Elle doit se faire en alternance entre le centre (60h) et le club (au moins 50h).

Les 60 heures en centre sont découpées de la façon suivante :

- Préformation incluant le positionnement : 12h (du vendredi 15h au samedi 17h)
- Formation proprement dite : 8 samedis de 6h (4 samedis par saison)

### Comment s'inscrire à la formation ?

En remplissant la **fiche d'inscription en ligne pour le 10 octobre 2015 dernier délai**, à l'adresse ci-dessous ou en se rendant sur le site internet du comité (rubrique formation BF2015/2016).

<https://www.inscription-facile.com/form/1ktdMlkcquFKP2VOZqQy>

### Pour entrer en formation :

- Etre licencié FFR 2015-2016
- Encadrer un collectif correspondant au diplôme visé pendant la formation sous la responsabilité d'un tuteur

**La participation à la préformation valide l'entrée en formation.**

### Pour valider la formation :

- Etre âgé de 18 ans.
- Valider l'unité compétence(UC) pédagogique, l'UC compétition et l'entretien Journal de Bord.
- Posséder l'AFPS ou le PSC1 ou le SST
- Etre licencié capacitaine en arbitrage (pour le BFEJ et le BFE)

### Coût de la formation : 260€ par stagiaire.

Ce montant sera débité directement sur le compte club.

### Les dates de formations pour la saison 2015-2016 :

Préformation : vendredi 23 (15h) au samedi 24 octobre 2015 (17h)

Stagiaires inscrits en 2015/2016			Stagiaires inscrits en 2014/2015		
	BFER	BFEJ et BFE		BFER	BFEJ et BFE
préfo	Vendredi 23/10/2015 Samedi 24/10/2015	Vendredi 23/10/2015 Samedi 24/10/2015	reprise	Samedi 03/10/2015	Samedi 03/10/2015
J 1	Samedi 14/11/2015	Samedi 28/11/2015	J 5	Samedi 14/11/2015	Samedi 28/11/2015
J 2	Samedi 30/01/2016	Samedi 23/01/2016	J 6	Samedi 30/01/2016	Samedi 23/01/2016
J 3	Samedi 12/03/2016	Samedi 19/03/2016	J 7	Samedi 12/03/2016	Samedi 19/03/2016
J 4	Samedi 02/04/2016	Samedi 30/04/2016	J 8	Samedi 02/04/2016	Samedi 30/04/2016

Les dates des journées 5, 6, 7 et 8 qui se dérouleront lors de la saison 2016-2017, seront communiquées en septembre 2016 au plus tard.

## 2) DOSSIER DE VAEF

Pour remplir un **dossier de VAEF (validation d'acquis d'expériences fédérales)** : l'éducateur/entraîneur doit obligatoirement être encore en situation réelle d'encadrement au moment de la demande et l'avoir été pendant au moins 3 ans lors des 5 dernières années.

Ce dispositif s'adresse aux éducateurs/entraîneurs qui souhaitent voir reconnaître leurs compétences, acquises au cours de formations fédérales incomplètes ou trop anciennes, ou au cours de formations hors dispositif fédéral, ou encore par son expérience personnelle (exemples : joueur, enseignant, arbitre, dirigeant,...). Le dossier à remplir est à télécharger sur le site du Comité, rubrique « formation », « VAEF ». ([franche-comte-rugby.com](http://franche-comte-rugby.com))

## 3) CERTIFICATION MOINS DE 6 ANS

Elle permet aux éducateurs/éducatrices de la catégorie « moins de 6 ans », d'obtenir en 2 dates seulement, les principes de base pour gérer les enfants de cette catégorie en toute sécurité.

Les personnes intéressées doivent contacter le CRT de leur département, dont les coordonnées se trouvent sur l'annuaire du Comité Territorial du site : [franche-comte-rugby.com](http://franche-comte-rugby.com)

## 4) RECYCLAGE

Les Brevets Fédéraux sont valables 5 ans. Au-delà de ce délai, les éducateur/entraîneurs doivent participer au recyclage afin de prolonger la validité de leur diplôme pour 5 ans.

La réactualisation du diplôme se fait en termes de connaissances en relation avec les contenus fédéraux (sécurité, règlement, environnement du club, dopage...) et d'acquisition de nouvelles compétences (échange sur les pratiques en face à face pédagogique, mise en œuvre terrain, régulation). La FFR fixe à un minimum de 14h le volume horaire du recyclage.

Le CTS de Franche-Comté

**Raphaël Boyé**

[raphael.boyé@ffr.fr](mailto:raphael.boyé@ffr.fr), 06 82 70 88 48